

## Haouanet

G. Camps et M. Longerstay

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1697>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.1697](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1697)

ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 3361-3387

ISBN : 2-7449-0127-X

ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

G. Camps et M. Longerstay, « Haouanet », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 22 | 2000, document H25, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1697> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1697>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Haouanet

G. Camps et M. Longerstay

---

## Petits hypogées de l'Afrique du Nord (G. Camps)

- 1 Malgré le grand nombre de petits hypogées, dans le nord-est du Maghreb, il n'est pas possible d'affirmer que l'Afrique du Nord soit une zone privilégiée en ce domaine. Il est même assuré, aujourd'hui, qu'il n'existe pas de sépultures préhistoriques participant à "l'hypogéisme" néolithique ou chalcolithique si présent en Méditerranée occidentale. On connaît certes de petites chambres, généralement cubiques creusées dans des rochers isolés ou à flanc de falaise que les archéologues ont désignées par des termes arabes : hanout (pluriel haouanet : boutiques), rhorfa (chambre voûtée), biban (portes). Le nom de haouanet, bien que d'un emploi indigène limité à l'Algérie orientale, a fini par l'emporter sur les autres. Aucun hanout (on emploie parfois, mais à tort, le pluriel haouanet, pour désigner une chambre isolée) n'a fourni le moindre indice permettant de le mettre en parallèle chronologique avec les hypogées européens, en particulier ceux de Sardaigne, de Sicile ou des Baléares qui sont les centres les plus proches et cependant, comme nous le verrons *infra*, il est très vraisemblable que les haouanet aient une origine méditerranéenne et non pas autochtone.
- 2 Les haouanet sont de petites grottes artificielles de forme régulière, cubique ou parallélépipédique qui ouvrent sur l'extérieur par une baie verticale de petites dimensions (de 0,80 m à 0,50 m de côté), qui présente parfois à l'extérieur des aménagements pour assurer leur fermeture, soit des feuillures, soit, plus rarement des rainures dans lesquelles glissait une dalle ou un panneau en bois. Contrairement à ce qui se passe en Sicile où ces dalles étaient cachées par un muret en pierres et un talus de terre, aucun hanout n'a conservé sa fermeture intacte. Quelque soit le mode de fermeture, celle-ci ne pouvait s'effectuer que de l'extérieur ; cette constatation, jointe à l'exiguïté des chambres certaines ne peuvent même pas recevoir un corps allongé, confirme le caractère funéraire de ces hypogées. Très rares sont les haouanet qui ont livré du mobilier funéraire, on les compte sur les doigts de la main ; citons ceux de la Djidiouïa, de l'île de La Galite, de Taza, tous situés en dehors de la grande zone de

concentration des hypogées et dont le mobilier d'époque romaine signale une réutilisation ou un maintien tardif de traditions funéraires antérieures.

#### Dimensions des Haouanet de Gastel

Dimensions des Haouanet de Gastel																						
GROUPE I																						
	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	Max.	Min.	Moy.													
Hauteur	1,45	1,50	0,65	0,60	1,35	1,30	1,50	0,60	1,14													
Profondeur	2,30	1,60	0,80	1,00	1,55	1,65	2,30	0,80	1,48													
Largeur	1,55	2,05	0,65	1,00	1,80	1,90	2,05	0,65	1,49													
GROUPE II																						
	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	n°7	n°8	n°9	n°10	n°11	n°12	n°13	n°14	n°15	n°16	n°17	n°18	n°19	Max.	Min.	Moy.
Hauteur	1,20	1,20	1,75	1,55	1,35	1,95	1,60	1,40	1,54	1,65	2,00	1,16	1,04	0,70	1,50	1,40	1,40	1,48	1,40	2,00	0,70	1,42
Profondeur	1,70	2,00	1,60	1,35	1,55	1,60	1,65	1,50	1,75	1,55	1,60	2,10	1,30	1,45	1,55	1,95	1,60	2,00	1,70	2,10	1,30	1,65
Largeur	1,20	1,60	1,75	1,85	1,90	1,90	2,00	2,00	1,75	1,95	2,55	2,40	1,65	1,07	1,50	0,95	1,50	1,50	1,80	2,40	0,95	1,70
GROUPE III																						
	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	n°7	n°8	n°9	n°10	n°11	n°12	n°13	n°14	n°15	n°16	n°17	Max.	Min.	Moy.		
Hauteur	0,75	0,50	0,53	0,75	1,42	1,42	1,00	1,00	0,80	1,10	1,25	1,00	1,20	0,80	1,05	1,30	0,88	1,42	0,50	0,98		
Profondeur	1,15	0,60	0,46	0,60	1,72	0,60	1,72	1,00	1,25	1,15	1,00	1,65	1,70	1,35	2,80	1,95	0,85	2,80	0,46	1,10		
Largeur	1,00	0,25	0,38	0,85	1,97	0,40	0,55	1,35	1,45	1,30	1,50	2,45	2,70	1,15	1,60	2,00	0,80	2,70	0,25	1,25		

- 3 Cependant les recherches récentes de M. Ghaki dans les nécropoles de haouanet du Cap Bon ont livré, provenant des haouanet 13 et 15 du groupe II de Sidi Mohamed Latrach des poteries modelées et des vases faits au tour (lécythe, petite amphore, coupes et plats ainsi que des lampes). Ce mobilier ne peut être antérieur au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.
- 4 La typologie de ces hypogées est des plus simples ; la forme la plus commune est une chambre cubique qui dépasse rarement deux mètres dans sa plus grande dimensions et dont le plafond est souvent à moins d'un mètre au-dessus du sol ; l'entrée se fait par une baie dont le seuil est le plus souvent surélevé par rapport au sol de la chambre. Un sous-type présente des aménagements qui dénotent des influences puniques : ce sont des niches dans les parois, des fosses creusées dans le sol de la chambre et des banquettes aménagées sur le plus long côté. Exceptionnellement, ces banquettes peuvent recevoir des sculptures qui leur donnent l'aspect de lits funéraires (Jbel Sidi Zid). Le plafond se présente sous deux aspects, le plus fréquent est horizontal. Il peut arriver que celui-ci ait une certaine courbure et tende parfois à former une voûte, la chambre se terminant en cul de four, mais cette anomalie n'est guère intentionnelle et dépend de la nature de la roche dans laquelle est creusé l'hypogée. Les plafonds à deux pans qui imitent une toiture, sans être très fréquents, ne sont pas exceptionnels (El Haouri, El Guetma, Argoub el Mangoub). On doit tenir compte également de l'existence de niches, généralement uniques et creusées dans la paroi qui fait face à l'entrée. M. Longerstay a remarqué, à El Guetma, la relation subtile entre la forme de la niche et celle du toit ; lorsque le toit est à deux pans, la niche présente un sommet triangulaire, au contraire l'entablement horizontal est associé au plafond plat. A l'extérieur, les haouanet sont signalés par les baies dont certaines sont situées à une hauteur telle qu'il est nécessaire d'utiliser une échelle pour y accéder, d'autres, au contraire sont pratiquement au niveau du sol, c'est parmi celles-ci que se trouvent une amorce de couloir (Gastel, Jbel Sidi Zid, El Harouri) sans que celui-ci n'atteigne jamais les dimensions d'un véritable *dromos*.



Harouri\* où, dans l'axe de l'entrée, se succèdent une antichambre et deux chambres dont le plafond présente deux pans. Obéissant à d'autres intentions, des hypogées possèdent des chambres se faisant face comme dans certaines tombes à puits puniques. Plus surprenants sont les monuments complexes dans lesquels les chambres sont parfaitement superposées dans un bloc isolé (Uzali Sar). J. Peyras et N. Ferchiou y voient l'origine des mausolées-cippes de l'époque punique.

- 7 La question fondamentale concernant les haouanet est, bien entendu, celle de leur chronologie. Par leur forme, leur dimensions et leur regroupement ces sépultures rupestres présentent les plus fortes analogies avec les petits hypogées de Sicile orientale, en particulier ceux de Pantalica et de Cassibile mais, alors que ceux-ci appartiennent à l'Âge du bronze, aucun mobilier funéraire ne permet, dans le cas des haouanet, d'avancer une date aussi ancienne.

Hanout de Ben Yasla ; personnage sculpté (Atlante ?) sur le côté droit de l'entrée du hanout 3.



Sphynge aux pieds palmés : sculpture à l'entrée d'un hanout du jbel Mangoub.

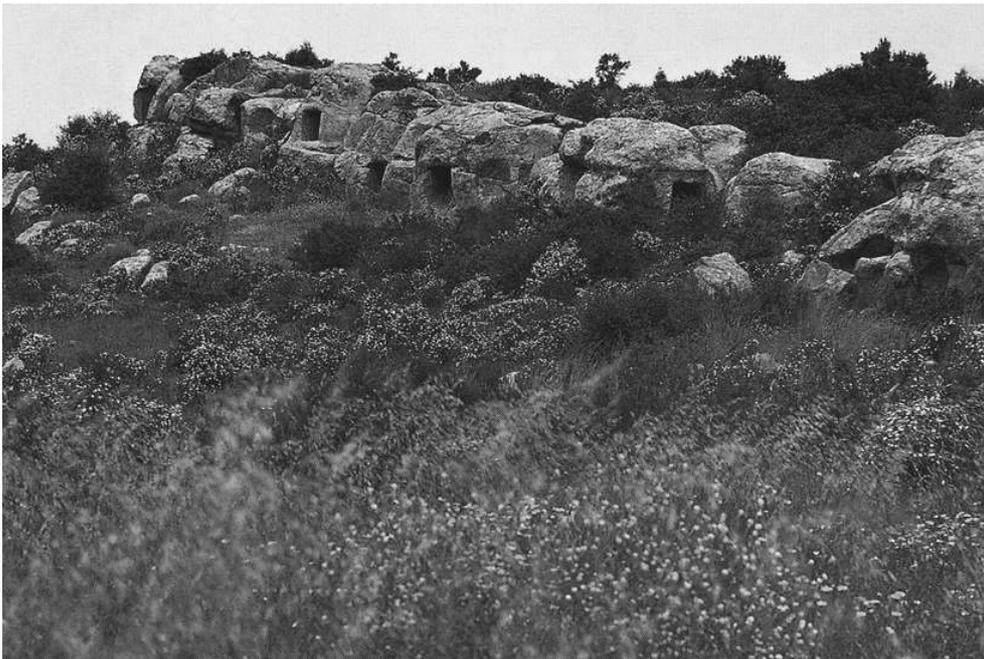


- 8 Il importe cependant d'examiner d'autres données qui peuvent contribuer à fixer l'âge et l'origine de ces sépultures si particulières. Nous devons en premier lieu examiner la répartition des haouanet. Elle est singulière et aurait mérité de retenir un peu plus l'attention des archéologues : alors que des monuments funéraires autochtones, comme les tumulus et les bazinas, sont régulièrement répartis dans tout le nord de l'Afrique, Sahara compris, les haouanet sont confinés dans le triangle au nord-est de la Berbérie, à l'est d'une ligne passant par Bejaïa (ex Bougie) et l'île de Djerba. A l'ouest de cette ligne les haouanet deviennent exceptionnels et, qui plus est, paraissent d'âge récent (Tipasa, Taza). Dans le vaste triangle dont les sommets sont Bougie, la Cap Bon et Djerba, les haouanet se pressent, nombreux, surtout dans le Tell tunisien. Les principales concentrations sont en Kroumirie (Tunisie) et dans la région du Tarf (Algérie orientale) qui forment en fait une seule et même zone ; vient ensuite le massif des Mogods et son prolongement calcaire, l'Ansarine, au nord de la Médjerda. Cet ensemble, qui est le plus important, est séparé de celui du Cap Bon par les basses vallées de la Médjerda et de l'oued Miliane. Au delà, vers le sud, les hypogées deviennent plus rares, le principal groupe se situe aux confins algéro-tunisiens dans la région de Tébessa. Sur le littoral, on ne peut citer que ceux de Monastir (îlot de la Quarantaine), de Djerba (Oulad Amor) et quelques rares haouanet isolés.
- 9 Ainsi je ne peux, à la lumière des travaux récents de M. Longerstay, J. Peyras, M. Ghaki, N. Ferchiou, que maintenir et renforcer la notion de "Pays des haouanet" qui s'étend à tout le Tell tunisien, notion que j'avais explicitée dès 1961.
- 10 Cette répartition n'est pas sans signification et on ne peut l'ignorer, en supposant une autochtonie quelque peu miraculeuse, et en éludant cette question particulièrement gênante : si l'idée de creuser des haouanet était née spontanément au Maghreb, pourquoi ces grottes artificielles seraient-elles concentrées en si grand nombre dans le

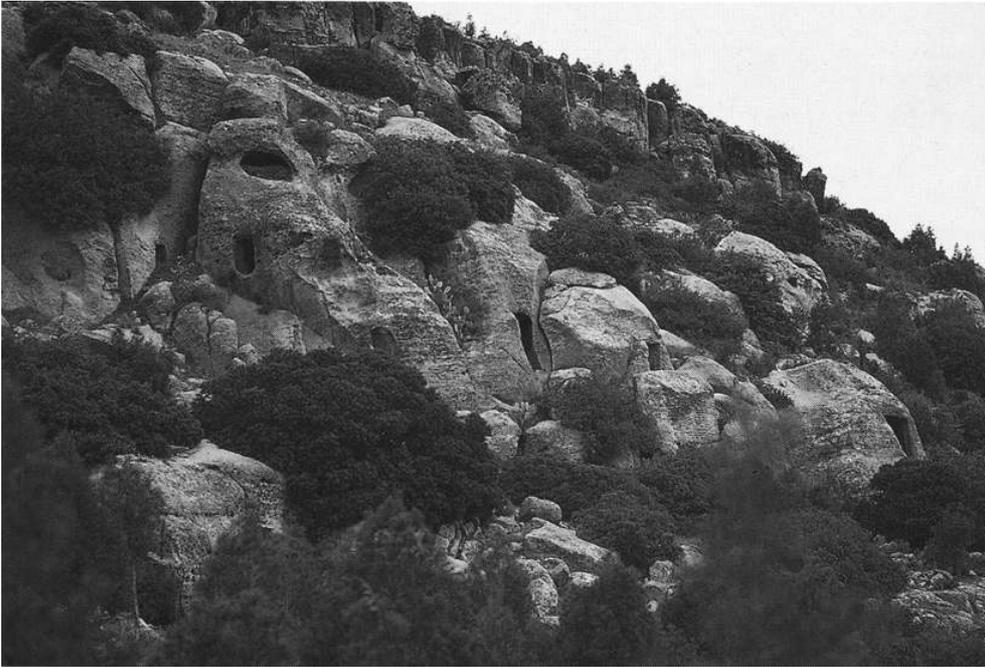
Nord de la Tunisie, précisément en face de la Sardaigne et de la Sicile où ces hypogées de forme et d'aspect identiques sont bien connus ?

- 11 La répartition des haouanet dans le Maghreb permet donc déjà de rechercher leur origine à l'extérieur du continent africain. Dès le début des recherches s'imposa l'idée que ces hypogées avaient des relations étroites avec les tombes à puits puniques. Dans les deux séries on retrouvait la même forme cubique, les mêmes niches cultuelles disposées dans la paroi du fond, les banquettes ou lits funéraires et enfin le même esprit dans la décoration, bien que celle-ci fut plus rare dans les tombes à puits que dans les haouanet.
- 12 En présence de telles ressemblances, il est permis de se demander si les haouanet ne sont pas des tombes creusées lors d'une phase particulière de l'évolution de la tombe punique dont on sait que les formes les plus anciennes sont des caveaux souterrains ouvrant ou non sur un puits et les plus récentes des tombeaux construits à la surface du sol. Un second argument en faveur de l'origine punique des haouanet était la coïncidence des haouanet et des lieux d'implantation punique. La Tunisie du nord où s'est exercée la prépondérance carthaginoise est précisément le Pays des haouanet, tel que nous l'avons décrit. Ailleurs les haouanet se trouvent au contact de quelques rares cités puniques : Collo, Bougie, Tipasa, Monastir, sur la côte, ou à l'intérieur auprès de villes ayant subi fortement l'attraction de la civilisation punique : Constantine, Tébessa. Il y a tout de même des exceptions comme celle de Taza où aucune trace punique n'accompagne la présence de haouanet.

Nécropole de Sidi Mohammed Latrach.



Nécropole du jbel Mangoub.



Nécropole d'El Guetma.

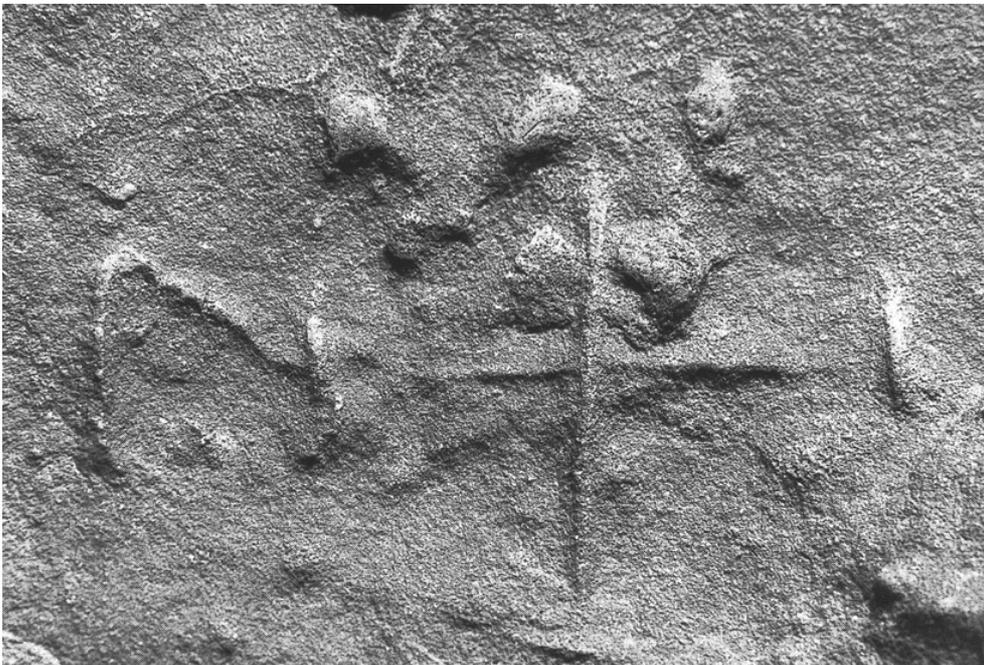


- 13 Ces différents arguments présentés à l'appui d'une origine phénico-punique des haouanet ne résistent guère à l'examen. Si les haouanet avaient été construits à un moment de l'évolution de la tombe punique, ce moment ne pourrait que se situer à la fin de cette évolution, ce qui est en contradiction avec la décoration, remarquable par son archaïsme. S. Gsell avait déjà insisté sur l'opposition entre la tombe phénicienne enfouie et le hanout creusé dans un rocher ou une falaise au-dessus du sol ; il remarquait aussi l'exigüité de nombreux haouanet dont les faibles dimensions ne permettaient que le dépôt de corps en décubitus latéral fléchi, voire contracté, sinon d'ossements déjà décharnés, autant de pratiques africaines et non puniques. Quant à la

localisation des haouanet dans les régions puniques ou punicisées, elle mérite d'être analysée avec plus de soin. Les haouanet, certes, sont très nombreux en Kroumirie, dans les Mogods et dans le Cap Bon, mais ni Carthage ni Utique, les deux grandes métropoles puniques, n'en possèdent dans leur voisinage immédiat, et dans le Cap Bon, la cité punique de Kerkouane ne connaît pas ce type de sépulture pourtant bien présent dans la région. Si Monastir (l'antique Ruspina) disposait dans l'îlot de la Quarantaine d'une nécropole de grottes artificielles, Hadrumète (Sousse) et les autres cités du Sahel (Leptis minor, Acholla, Taparura, Tacapès) en étaient totalement dépourvues. En revanche les haouanet se pressent très nombreux autour des villes d'origine numide de l'intérieur comme Chaouach, Uzali Sar, Dougga, Bulla Regia etc.

- 14 La décoration avait permis à E.G. Gobert et P. Cintas de rassembler dans un même ensemble les peintures de la tombe punique n° VIII de la nécropole du Djebel Mlezza et celles de certains haouanet. Depuis, les découvertes se sont multipliées, en particulier sous l'impulsion de M. Longerstay qui dans les Mogods et en Kroumirie a relevé le plan et les décors de nombreux haouanet, au point qu'aujourd'hui il est plus vrai de dire que de rares tombes à puits sont décorées comme les haouanet plutôt que l'inverse. Il importe donc d'analyser ce décor et de rechercher ses parentés à défaut de ses origines précises.

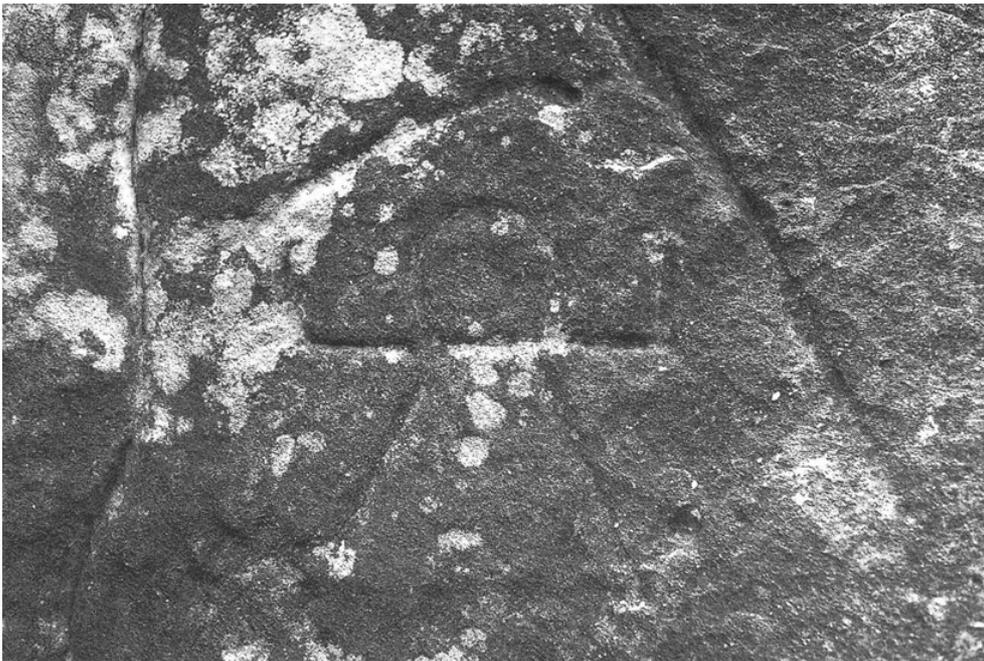
Inscription libyque (NTI) sur le seuil d'un hanout du jbel Mangoub.



- 15 La décoration des haouanet fait appel à la sculpture, la gravure et la peinture. La sculpture peut intervenir à l'extérieur de la chambre, tel l'atlante qui est sculpté à gauche de l'entrée d'un hanout de Ben Yasla, les sphynxes aux pieds palmés qui flanquent de part et d'autre l'entrée d'un hanout du Jbel Sidi Zid, ou la gravure d'un signe de Tanit au-dessus de l'entrée d'un autre hanout de cette même nécropole, particulièrement riche en décor intérieur: pieds de lit en relief attenant aux banquettes, oreiller sculpté au chevet, figuration d'un serpent sur le côté de la banquette, tête de personnage en haut relief et, motif exceptionnel, un bucrane dont les cornes en saillie remplacent la niche cultuelle et peut recevoir, comme celle-ci, un

luminaire. Dans une autre chambre un bucrane est figuré entre les deux banquettes. Tous ces motifs appartiennent à une phase récente du creusement des haouanet et l'influence punique y est indiscutable. Mais, dans la même région, à la base du Cap Bon, d'autres nécropoles révèlent des décorations sculptées nettement plus archaïques. Je citerai en premier lieu le Jbel Mangoub où les chambres se pressent nombreuses sur plusieurs étages, site qui évoque celui de Cassibile en Sicile. Dans un hanout apparaît une scène sculptée en très bas relief qui représente un bovidé à très longues cornes devant lequel semble danser un personnage. M. Longerstay a remarqué que de l'échine de l'animal semblaient sortir des hampes peintes dont les pointes étaient dressées vers le haut, cet étrange motif reparait dans une scène peinte dans un hanout de Ben Yasla (Séjenane) : un animal, dont le corps tacheté et la longue queue pourraient être ceux d'une panthère, porte sur le dos la même série de pointes dardées vers le ciel ; on se trouve dans une ambiance plus étrusque que phénico-punique. Dans cette même nécropole apparaissent des panthères à la robe ocellée et des combats de pygmées. Le taureau, déjà présent sous forme de protomée ou de bucrane, figure dans une autre peinture dans un hanout de Si Mohammed Latrach : sur la paroi du fond de cette chambre une fresque, malheureusement très mal conservée, représente des personnages se faisant face et tenant une longue écharpe sur laquelle s'aventure un bovin. C'est à tort que P. Solignac avait cru que les personnages étaient des génies à tête de cervidé, ils portent en réalité une coiffure faite de branches ou de brindilles comme un personnage de la scène célèbre du Kef el-Blida qui a fait l'objet de maints commentaires.

Signe de Tanit sur le tympan d'un hanout du jbel Sidi Zid.



- 16 Rappelons qu'il s'agit d'une scène navale, un navire à poupe relevée transporte sept personnages casqués, armés chacun d'un bouclier et d'une lance, à l'avant du navire un personnage barbu armé d'une hache bipenne et d'un bouclier à échancrure en V menace un autre personnage qui semble nager ou flotter dans l'espace. Ce dernier porte la même étrange coiffure broussailleuse qui apparaît à Si Mohamed Latrach. Il

n'est pas dans notre intention d'essayer de donner une interprétation de cette scène, mais plutôt de retenir les rares et fragiles éléments chronologiques qu'elle renferme. La bipenne n'est pas une arme punique et son symbole, présent dans de rares bijoux, appartient aux vieilles cultures méditerranéennes ; nous serons plus précis sur le bouclier à relief échancré en V dont le type bien connu en Méditerranée et en Europe occidentale est aussi étranger au monde phénicien. Dans le sanctuaire du Mont Ida, en Crète, de tels boucliers ont pu être datés du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C, mais ils sont déjà connus, à Malia dans la même île, à la fin du II<sup>e</sup> millénaire (1200 av. J.-C). Les boucliers à échancre en V figurent sur de nombreuses stèles ibériques d'une époque un peu plus récente (Bronze final et I<sup>er</sup> Âge du fer).

Sculpture d'un pied de lit : hanout de sidi Zid.



Niche à entablement avec gorge égyptienne à El Guetma.



- 17 Le navire de Kef el-Blida a fait récemment l'objet d'une étude très poussée de M. Longerstay qui porte également sur un navire gravé dans un hanout de l'oued Magsbaïa. La disposition générale, l'aspect de la poupe et le nombre de rames la conduisent à proposer un âge ancien à ces triacotaires, navires de guerre égéens à trente rameurs qui précèdent les trières. La comparaison très instructive avec les navires figurés sur les céramiques de style géométrique incite à les dater entre 900 et 650 av. J.-C. Ces éléments chronologiques se conjuguent harmonieusement avec les données tirées des boucliers et de la bipenne.
- 18 Ces scènes sculptées ou peintes échappent donc par leurs thèmes aux apports phéniciens et se rattachent à un vieux fond culturel méditerranéen, qu'il est permis de mettre en relation avec la tradition littéraire d'une colonisation ionienne archaïque le long du rivage tunisien des Mogods et de Kroumirie. J. Desanges a noté avec justesse que si aucun document archéologique ne vient appuyer cette tradition, la toponymie des îles et îlots de cette partie des côtes africaines (Euboïa, Pithécoussai) renvoie à la colonisation chalcidienne de la Sicile.
- 19 Le cas des haouanet de Kef el-Blida et de l'oued Magsbaïa qui permet de proposer, pour le creusement de ces hypogées, un âge antérieur à la fondation de Carthage ou tout au moins à l'essor de cette ville, met un point final à la question des origines phénico-puniques des haouanet. D'autres éléments du décor des haouanet du Cap Bon accentuent encore cet archaïsme. C'est vers les plus anciennes traditions méditerranéennes qu'il faut en effet se tourner pour expliquer la curieuse superposition de la colonne et de la niche cultuelle qui apparaît dans plusieurs haouanet du Jbel el-Guettar, du Jbel el-Mangoub, et à Sidi Mohammed Latrach. Dans la paroi du fond de ces chambres, une colonne, à fût tantôt lisse, tantôt cannelé, est surmontée d'un chapiteau rectangulaire dans lequel est creusée la niche. Cette

disposition originale n'est connue, me semble-t-il, que dans la culture égéenne. Un tel chapiteau à niche est bien visible sur le rhyton en stéatite d'Aghia Triada et sur une plaque en faïence de Cnossos. Enfin comment ne pas faire de rapprochement, ne serait-ce que thématique, entre la scène de danse devant le taureau d'El-Mangoub ou de Ben Yasla et les jeux acrobatiques et taumachique dont l'art crétois a laissé d'admirables traces.

Mausolée turriforme figuré dans un hanout d'El Guetma.



Hanout du jbel Gattar : colonne cannelée supportant une niche.



- 20 Ces propositions soutenues depuis fort longtemps, ne vont pas jusqu'à prétendre que tous ces hypogées sont antérieurs à l'époque punique. Bien des éléments du décor (signes de Tanit, entablements avec gorge égyptienne, représentations de mausolées-cippes, d'autels et de chapiteaux éoliques) montrent que beaucoup, sinon même la plupart des haouanet ont été aménagés pendant les IV<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et même II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Une dernière remarque s'impose : les populations, qui dans le territoire carthaginois, creusèrent des haouanet étaient en partie punიცisées mais elles ne l'étaient pas totalement puisqu'elles conservaient leur écriture et, sans doute, leur langue, comme le prouve la découverte, sur le seuil d'un hanout du Jbel Mangoub, d'une inscription en caractères libyques. Une inscription semblable a été signalée dans un hypogée de Kroumirie, ce qui confirme le caractère libyen (ou paléo-berbère) des auteurs de ces monuments.
- 21 Ainsi, malgré l'âge récent de la plupart d'entre eux, les petits hypogées du Maghreb, localisés en face de la Sardaigne et de la Sicile, d'où ils semblent venir, appartiennent, comme bien d'autres éléments de la culture berbère, à un courant méditerranéen archaïque, antérieur à la culture punique.

## La décoration des haouanet (M. Longerstay)

- 22 Un certain nombre de haouanet sont munis d'éléments décoratifs. Des peintures (à l'ocre ferrugineuse vraisemblablement) ornent une ou plusieurs parois, voire le plafond, de chambres funéraires, des sculptures complètent, rehaussent ou mettent en valeur l'une ou l'autre des structures constitutives du monument, comme les niches et les banquettes, ou plus simplement décorent des parois internes et plus rarement

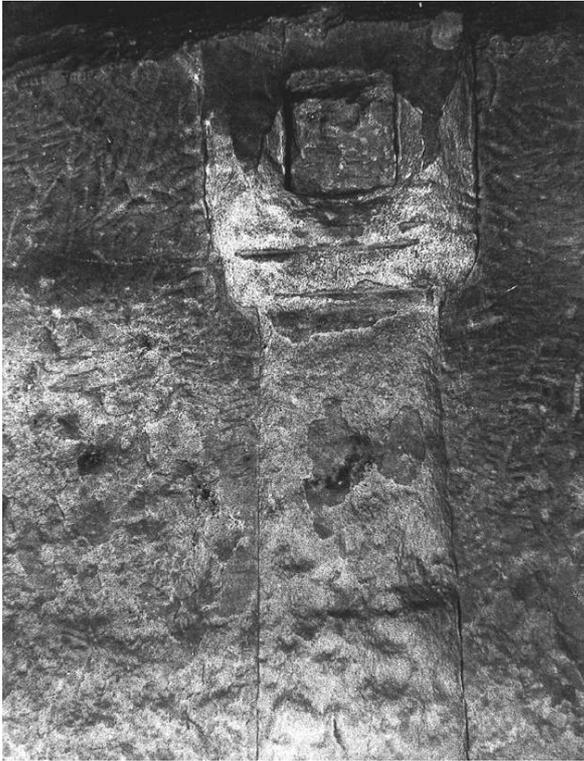
externes, quelques gravures enfin dessinent un motif figuré ou servent à tracer un nom.

- 23 Si on trouve des haouanet décorés dans toutes les zones géographiques dans lesquelles sont implantés ces monuments funéraires, leur répartition est très inégale, aussi bien selon les sites répertoriés dans ces zones, qu'à l'intérieur de chaque site, entre les tombes elles-mêmes. Un ensemble de plusieurs chambres funéraires peut ne comporter aucune décoration de quelque type que ce soit, mais à l'inverse il est très rare que l'ensemble des tombes d'une même nécropole soient munies d'ornementations. Une tombe isolée peut être abondamment décorée, alors que d'autres, situées aux alentours, ne le sont pas. Ainsi, à titre d'exemple, à Latrech (Tunisie de l'Est), sur plus de soixante-dix haouanet, vingt-huit seulement possèdent une décoration pariétale peinte, gravée ou sculptée. A Ben Yasla, dans les Mogods (Tunisie du Nord), vingt-quatre chambres sur les quarante-quatre que compte la nécropole sont ornées de peintures, mais à El Guetma, dans la même région, quatre chambres seulement sur les vingt qui ont été dénombrées sont décorées, et encore de façon parcimonieuse. A Oued Magsbaïa, seule une des chambres possède un décor, des restes de peinture indéchiffrables sont figurés dans deux autres, et les cinq dernières sont exemptes de toute ornementation. A Kef el Blida, en Khroumirie (Tunisie du Nord), deux haouanet sur cinq comportent des représentations peintes. A El Ghorifat, un seul caveau sur neuf (dont deux doubles) a été orné d'une fresque. Dans le site d'Awèbed Douemis, dans les Mogods, aucun des haouanet ne contient de décoration.

Pilastre à l'intérieur d'un hanout du jbel Mangoub.



Jbel Mangoub : colonne à chapiteau dorique soutenant une niche.

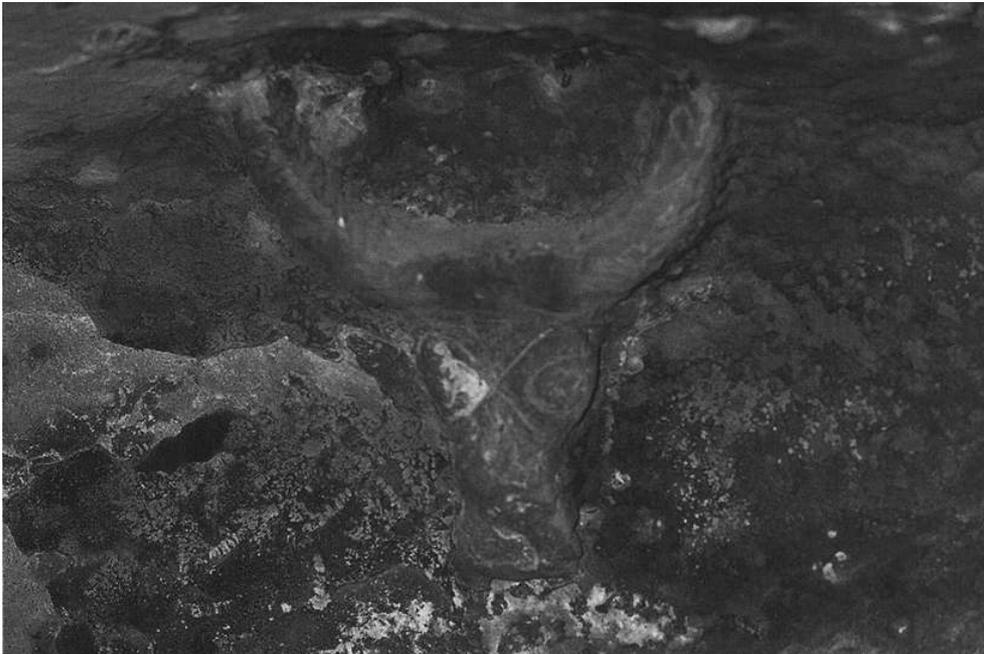


- 24 Il semble d'ailleurs, dans l'état actuel du dossier, qu'il y ait davantage de haouanet présentant des peintures dans les Mogods qu'en Khroumirie, pour rester dans le N.-O. de la Tunisie, alors même qu'il y a à peu près le même nombre de haouanet dans les deux régions. Mais il faut aussi signaler, d'une part, que la présence d'une épaisse couche de fumée sur les parois de certaines chambres dissimule toute décoration peinte éventuelle et, d'autre part, que l'action de l'érosion, en particulier celle des eaux de ruissellement qui attaquent le support rocheux, rend la lecture de certaines peintures de plus en plus aléatoire et en a fait disparaître d'autres. Ces problèmes, qui sont aussi signalés dans les chambres funéraires de Sidi Mhamed Latrech, dans l'Est de la Tunisie, sont communs en fait à la plupart des sites de haouanet. Compte tenu de ces éléments, de la destruction par l'homme d'un certain nombre de monuments dont ne subsistent que le sol et quelques départs de parois, de découvertes sans cesse renouvelées dans différentes régions, et sur un autre plan de l'absence d'un catalogue regroupant l'ensemble des haouanet connus à ce jour en Tunisie, dans l'Est de l'Algérie et, pour une faible part, au Maroc, il paraît bien difficile d'établir des statistiques précises sur la proportion de chambres munies d'une décoration.
- 25 Par ailleurs, le type de décoration lui-même n'est jamais constant : si, dans une même nécropole, seuls des motifs peints ornent les parois de certaines chambres (à Kef el Blida par exemple), si, dans d'autres, on constate essentiellement la présence de représentations sculptées ou d'éléments gravés (comme à Sidi Zid, dans l'Est de la Tunisie), il arrive qu'on trouve réunis dans des sépultures d'un même site, sinon dans un même hanout (c'est le cas dans le hanout 2 de Jbel Zabouj, dans les Mogods), deux des types de décor, voire les trois à la fois (ainsi dans le hanout 1 de Sidi Mhamed Latrech, dans l'Est de la Tunisie).

## Le répertoire iconographique

- 26 Ce répertoire par sa richesse et sa variété a permis dans une certaine mesure une appréhension plus directe des populations qui ont constitué le substrat de l'Afrique du Nord durant le premier millénaire avant J.-C. Il semble en effet que celles-ci s'étaient ouvertes à diverses influences culturelles. La décoration, dont on connaît le relatif rôle chronologique, représente ainsi une source d'information sur le milieu qui l'a sécrétée. Nombre des éléments retenus par les artistes qui ornaient les parois des chambres funéraires sont le résultat d'une osmose, celle de quelques-unes des cultures que connurent, de la fin du deuxième millénaire au début de notre ère, les pays riverains de la Méditerranée.

Hanout du jbel Sidi Zid : tête de taureau dont les cornes déterminent une niche.



Tête de taureau : sculpture entre les deux banquettes d'un hanout du jbel Sidi Zid.



Bas-relief dans un hanout du jbel Mangoub : personnage levant les bras devant un taureau à très longues cornes.



Hanout n° 10 de Ben Yasla : frise de postes, de carrés et de rosaces.



### Le décor gravé

- 27 Le décor gravé est moins présent que les décors sculptés et peints. Les types de représentations sont aussi moins variés. On peut voir un bateau proche dans son aspect de la triacontère ; des motifs architecturaux comme ces frontons triangulaires surmontant des niches ; un motif qu'on a coutume de qualifier de géométrique mais qu'on pourrait aussi appeler architectural en fonction de l'emplacement qu'il occupe sur la paroi du sépulcre : la grecque ; un motif cultuel et un symbole divin : un autel et un signe dit de Tanit ; des motifs figurés : anthropomorphes, une partie d'un orant (l'autre étant peinte), un personnage debout ou dansant devant un animal à cornes ; zoomorphes, ce même animal, une autruche et un cheval ; végétal, des feuilles d'aristoloches. Enfin, une inscription en caractères libyques est gravée verticalement dans la paroi d'un hanout d'El Ghorifat, et une autre horizontalement dans le seuil d'un hanout du Jbel Mangoub. Certaines de ces gravures sont soulignées à l'ocre ferrugineuse. La majorité d'entre elles orne l'intérieur des chambres sépulcrales.

### Le décor sculpté

- 28 Le décor sculpté est à la fois d'ordre architectural : corniches, niches moulurées, frontons, pilastres, colonnes, chapiteaux, lits funéraires ou banquettes, alcôves et caissons ménagés dans un plafond ; et d'ordre figuratif : représentations anthropomorphes, têtes humaines ou masques, personnage et sphinges, représentations zoomorphes, protomés (taureaux), serpents, bucrane. Des symboles divins, des disques, un croissant renversé sur le disque, sont également sculptés sur une paroi. Dans la plupart des cas, ce décor est ménagé à l'intérieur de la chambre funéraire. Il peut aussi, mais plus rarement, encadrer ou surmonter l'entrée sur sa paroi extérieure. Certains de ces décors sont très élaborés et d'une grande finesse

d'exécution. Bon nombre des éléments cités se retrouvent dans des monuments funéraires disséminés dans la plupart de leurs zones d'implantation, quelques-uns sont propres à un ensemble donné, ainsi un type de colonnes engagées et de pilastres que l'on rencontre essentiellement dans la nécropole de Sidi Mhamed Latrech.

Panthere ou guépard : hanout de Ben Yasla.



Hanout du jbel Mangoub : gros poissons de part et d'autre de la niche soutenue par une colonne à chapiteau ionique.



## Le décor peint

- 29 Les peintures sont vraisemblablement réalisées, pour la majorité d'entre elles, à l'aide d'ocre ferrugineuse de nuances différentes qu'on appliquait directement sur la paroi rocheuse sans préparation préalable. L'étude des colorants employés reste cependant à faire. Le répertoire des scènes et motifs peints dans les chambres funéraires est d'une grande variété. Nous en donnons ici une liste, sinon exhaustive, du moins la plus complète possible.
- 30 On relève la présence de motifs géométriques et architecturaux : frises simples ou composées, parallèles ou contiguës, pleines ou réservées, frises de losanges, de triangles, de cercles, de grecques, de chevrons, de zigzags, de festons, de damiers, de rangées de carrés, et d'oves ; jeux complexes d'ellipses, de rectangles et de cercles, et rosaces inscrites dans des cercles ; motifs décoratifs composés de postes, de carrés et de rosaces superposés ; décor linéaire encadrant les niches, les possibilités sont multiples. Certaines bandes de peinture simulent la charpente d'une toiture, une plinthe, une corniche, et dessinent des niches dans les chambres où on n'en a pas creusé. Parmi les motifs architecturaux, on signalera encore les colonnes et les chapiteaux.
- 31 Les motifs végétaux comme le palmier, les palmes et les palmettes sont bien représentés.
- 32 Les motifs zoomorphes sont nombreux : bœufs, vaches, taureaux, chevaux, mules, capridés, mouflon, chiens, oiseaux (dont des paons affrontés), coqs, autruche, poissons, fauves : lions, panthères, panthères tachetées, serpents, voire éléphant. Un animal ôfantastique" est signalé à Latrech.
- 33 Les êtres humains qu'on rencontre assez fréquemment sur les parois des haouanet sont le plus souvent représentés dans l'exercice d'une activité noble ou virile (ils sont cavaliers, chasseurs, et guerriers, ils s'affrontent en combat singulier) ou d'une activité sacrée (ils semblent participer à des cérémonies rituelles, être prêtres ou orants). Certains personnages portent une coiffure à plumes, des bois de cerf (?), voire un masque. Un paysan vêtu d'une tunique frangée qui prépare un attelage (?), un autre qui se tient juste derrière une charrue tirée par deux bêtes à cornes s'adonnent en revanche à des activités plus prosaïques.
- 34 Des symboles divins comme le croissant renversé sur le disque, le caducée, le signe dit de Tanit, ou à vocation religieuse et funéraire éventuelle comme la représentation de mausolées turriformes et d'autels, sont figurés sur les parois de haouanet.
- 35 Des astres sont aussi présents, ainsi une étoile et sans doute quelques disques solaires non liés à des croissants. Par ailleurs, certains de ces disques sont des boucliers.
- 36 Des armes sont peintes sur des parois : épées, lances, bipennes, javelots, glaives (il n'est pas toujours facile de déterminer précisément le type d'arme), boucliers, aux mains de guerriers ou de lutteurs, ou plantés dans le corps d'un animal. Un bouquet de flèches est associé à ce qui pourrait être une scène rituelle (personnage muni d'une coiffure à plumes (?) semblant danser), et un poignard (ou couteau) représente le seul élément de décoration ornant un hanout. Rappelons les casques coniques qui protègent les guerriers sur la fresque de Kef el Blida. On n'oubliera pas enfin les représentations peintes de bateaux.
- 37 Si quelques-uns des motifs que nous avons décrits sont indépendants les uns des autres, beaucoup d'entre eux sont rassemblés dans de véritables scènes élaborées. Pour un

certain nombre de leurs exégètes, une partie de ces scènes a un sens symbolique, ou illustre même un thème en rapport avec l'eschatologie, sinon avec un éventuel culte funéraire : ainsi, ces sacrifices ou offrandes diverses accomplies par des prêtres, ces cortèges d'hommes porteurs eux-mêmes, semble-t-il, d'offrandes, ces danses dont certaines mêlent hommes et animaux et les coiffures particulières que portent quelques personnages. La célèbre fresque navale de Kef el Blida est sans doute à placer dans cette catégorie. Quant aux scènes pastorales, si certaines évoquent simplement un moment de la vie rurale, d'autres plus complexes seraient à mettre en rapport avec une symbolique funéraire. Mais il faut bien dire qu'il s'agit essentiellement d'hypothèses.

## Les influences culturelles

- 38 Nombre des éléments de décoration cités plus haut sont caractéristiques des interférences culturelles dont ils sont le résultat. Nous n'en donnerons que quelques exemples dans le cadre restreint qui est ici le nôtre.
- 39 L'attraction du monde phénico-punique, qui n'a joué que bien après la mise en place de la colonisation phénicienne dans le bassin occidental de la Méditerranée, s'exerce très largement. Mais si certains motifs ont bien été empruntés par les populations libyques à l'iconographie du monde punique, comme les palmiers, les palmes et les palmettes, le croissant renversé sur le disque, le signe dit de Tanit ou l'autel, c'est à une vieille tradition libyque que les Puniques ont fait appel en utilisant à leur tour, dans leurs chambres sépulcrales, une décoration pariétale peinte.
- 40 Dans les haouanet d'El Guetma, dans les Mogods, un entablement mouluré surmonte des niches creusées dans la paroi postérieure de la tombe. Il est muni d'une corniche qui rappelle la gorge égyptienne. Ce motif architectural, qui est considéré par les spécialistes comme un élément majeur de l'art monumental de l'aire de Carthage, ancre dans la mouvance culturelle punique la décoration sculptée de ces haouanet. Autre exemple, dans la même nécropole, quelques niches sont encadrées de pilastres sculptés surmontés de chapiteaux de type dorique. Cet ordre est lui-même bien présent à Carthage. Quant à la colonne munie d'un chapiteau éolique qui est peinte sur la paroi postérieure du hanout H14 de Ben Yasla, dans les Mogods, et sur celle du hanout 11 de Latrech, son origine punique est acquise.
- 41 A côté de ces éléments de facture libyque mais dont l'inspiration punique ne fait aucun doute, un autre type de colonnes et de chapiteaux ménagé sur des parois de haouanet de la nécropole de Latrech, a retenu l'attention des chercheurs. Il s'agit de colonnes à fût tantôt lisse (et évasé vers la base), tantôt cannelé, surmontées d'un chapiteau rectangulaire dans lequel est creusé une niche. Pour certains d'entre eux, ce décor architectonique se rattache à une ambiance méditerranéenne d'époque archaïque. En effet, la superposition de la colonne et de la niche culturelle (qui ne paraît pas attestée à ce jour dans des chambres sépulcrales puniques) est une disposition connue dans la culture égéenne : le chapiteau-niche sous cette forme précise existe en Crète. Appartiendraient aussi à l'époque archaïque ces deux protomés de taureau (dont les cornes de l'un déterminent une sorte de niche) décorant des haouanet de Sidi Zid, et par ailleurs, dans un hanout de Ben Yasla, ces restes peints de personnages dansant au milieu de bovidés dont l'un a un épais cou de taureau, ce dernier thème évoquant les jeux acrobatiques devant ces mêmes animaux si bien représentés dans l'art Crétois d'époque minoenne. En revanche, dans une étude récente qui a pour sujet l'ensemble

des haouanet de la nécropole de Latrech, l'auteur considère que ces chapiteaux et ces colonnes "atypiques", qui donnent une impression "d'inachevé ou plutôt de mauvaise imitation de styles observés ailleurs", sont trop schématisés pour permettre leur classement dans un style précis. Il considère par ailleurs que le décor sculpté des haouanet du jbel Sidi Zid (caractère égyptisant des sphinges situés à l'entrée d'un hanout, caractère hellénistique du décor archi-tectonique d'autres tombes, présence du signe dit de Tanit sur le fronton d'un autre hanout, mais aussi têtes de taureau sculptées, y compris celle dont les cornes forment une niche) "s'inscrit parfaitement dans la culture punique".

- 42 D'autre part, dans un autre registre, la simulation peinte d'un décor architectural (les plinthes, les corniches et les niches suggérées à l'aide de traits de peinture à l'ocre ferrugineuse dans des haouanet des Mogods, ou encore les bandes parallèles et perpendiculaires qui ornent des plafonds, non seulement dans des haouanet mais aussi dans des chambres funéraires puniques du Sahel et du Cap Bon, en imitant la charpente qui devait faire partie de la structure des habitations), n'est pas sans évoquer les décors similaires reproduits dans des hypogées indigènes apuliens, en Italie du Sud, mais aussi étrusques et sardes (*domus* de Jana).
- 43 Certains types de motifs géométriques, les grecques, les losanges, les postes, les zigzags, les rosaces, les frises de carrés peints, sont par excellence le résultat de l'osmose que connut dans l'Antiquité le bassin méditerranéen. On les trouve aussi bien en Grèce qu'en Etrurie, dans le monde libyque que dans le monde punique. Ces éléments font à ce point partie d'un héritage commun que la superposition d'une frise de postes, d'une autre de rosaces inscrites dans un cercle et d'une troisième de carrés, peintes sur une paroi d'un hanout des Mogods, se retrouve pratiquement telle quelle dans une tombe étrusque de Tar-quinia datée du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.
- 44 Il est inutile de multiplier les exemples, tous les décors que nous venons d'évoquer appartiennent bien à cette koinè méditerranéenne dont faisaient partie les artistes du monde libyque qui, à différentes époques, décorèrent les haouanet.

Le bateau gravé du hanout T1 G1 de l'oued Magsbaïa (photo M. Longerstay).



- 45 Cependant, pour certains érudits, les thèmes décoratifs originaires d'autres civilisations méditerranéennes n'ont pu parvenir aux populations libyques que par l'intermédiaire de Carthage et du monde phénico-punique. Pour d'autres, en particulier avant le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle avant notre ère, il n'est pas impossible que des contacts directs aient eu lieu entre les Libyens et le reste du monde méditerranéen, même s'ils ont été limités dans le temps et dans l'espace. On comprend immédiatement quelles retombées peuvent avoir dans le domaine chronologique chacune de ces deux conceptions.

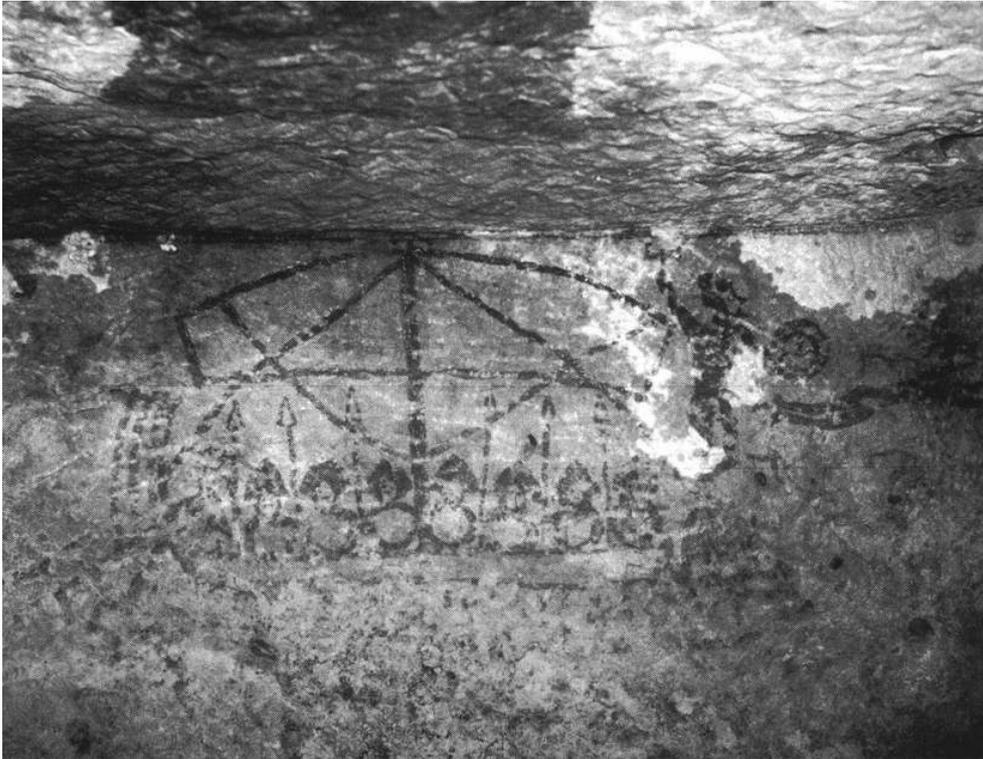
### **Le rôle symbolique et funéraire éventuel de certaines représentations**

- 46 En l'absence de témoignages littéraires et archéologiques, ce rôle – s'il a existé – est bien difficile à déterminer. On ne peut procéder que par comparaison avec l'eschatologie du monde culturel le plus proche du monde libyque, celui du monde punique, même si on n'a de celle-ci qu'une connaissance toute relative. Si un culte funéraire était pratiqué par les populations libyques, quelle était la part de sa composante autochtone ? Dans quelle mesure était-il influencé par les pratiques puniques ? Lorsqu'un Libyen reproduisait sur une paroi de hanout un symbole religieux punique, comme le signe dit de Tanit ou le croissant renversé sur le disque, quelle était la perception qu'il en avait ? Comment répondre, alors qu'on ne connaît pas davantage le sens réel que donnait un Punique à de telles représentations, et si ce sens était le même à différentes époques.
- 47 Dans un nombre de haouanet que les récentes découvertes rendent de plus en plus important, on a peint sur les parois un autre type de sépulture : les mausolées turriiformes. Leur présence ayant vraisemblablement un sens, on a coutume d'attribuer

une valeur religieuse à ces représentations, et de les rattacher à un culte funéraire hypothétique dont elles auraient été un élément important. Le rôle de ces mausolées peints ayant fait l'objet de nombreuses conjectures, on s'y reportera avec profit. On remarque aussi qu'un coq a été reproduit à proximité ou au sommet de certains de ces monuments figurés sur la paroi de chambres funéraires. Or, on retrouve l'association du mausolée et du coq non seulement dans des haouanet de Jbel Zabouj et de Latrech, et dans une chambre funéraire punique du Jbel Mlezza, mais encore sur la stèle funéraire de Sactut, en Algérie, au sommet d'un monument d'époque romaine, bien réel celui-là, le mausolée des Flavii, à Cillium (Kasserine), et sur une peinture rupestre garamantique du Tassili n'Ajjer, de datation imprécise, qui pourrait aussi bien être contemporaine des peintures de haouanet que du mausolée construit de Cillium. Tout ce qu'on peut dire ici, c'est que le coq, à défaut du mausolée lui-même, a vraisemblablement eu une fonction funéraire qui s'est manifestée sur une aire géographique étendue, pendant une longue période, et dans des ambiances culturelles différentes, mais qui plongeait ses racines dans le vieux fond autochtone nord-africain. Au-delà du rôle religieux ou funéraire symbolique que pourraient avoir ce type de représentations peintes dans les haouanet, nous avons un exemple de plus de l'interférence et de la permanence des cultures.

- 48 Dans d'autres tombes, des cavaliers sont peints. Mais si l'un d'eux peut éventuellement revêtir une signification funéraire, tout l'intérêt de l'autre, dont la monture se cabre devant un cheval qu'il semble vouloir attraper au lasso, réside dans son aspect familier : c'est un moment de la vie rurale. De la même façon, si la représentation, dans des haouanet des Mogods et de Latrech, de chasseurs tuant à coups de lance un fauve est un thème funéraire attesté dans bien des cultures de la Méditerranée, la présence dans une des scènes de plusieurs bovins et de chiens semble insister plutôt sur l'aspect familier de cette séquence ordinaire de la vie rurale : un propriétaire terrien protégeant ses troupeaux contre les attaques des fauves.

La scène maritime de Kef el Blida (photo M. Longerstay).



- 49 La scène navale qui orne la paroi postérieure d'un hanout de Kef el Blida a suscité, en ce qui concerne son interprétation, c'est-à-dire sa symbolique funéraire et religieuse éventuelle, l'intérêt de nombreux érudits. Mais il suffit de se reporter aux hypothèses souvent contradictoires (qui ont parfois pour origine une description erronée de la peinture), formulées par ceux qui se sont essayés à proposer une explication, pour se rendre compte de la difficulté qu'on éprouve à donner un sens à cette scène. S'il est sans doute légitime de considérer que l'on est ici dans un contexte eschatologique, comment interpréter avec quelque sûreté une représentation unique en son genre et qu'on ne peut par conséquent mettre en parallèle avec aucune autre ? Sans compter qu'à côté du problème que pose aux érudits son inspiration culturelle et son interprétation funéraire voire religieuse, celui de sa datation n'est guère plus facile à résoudre.

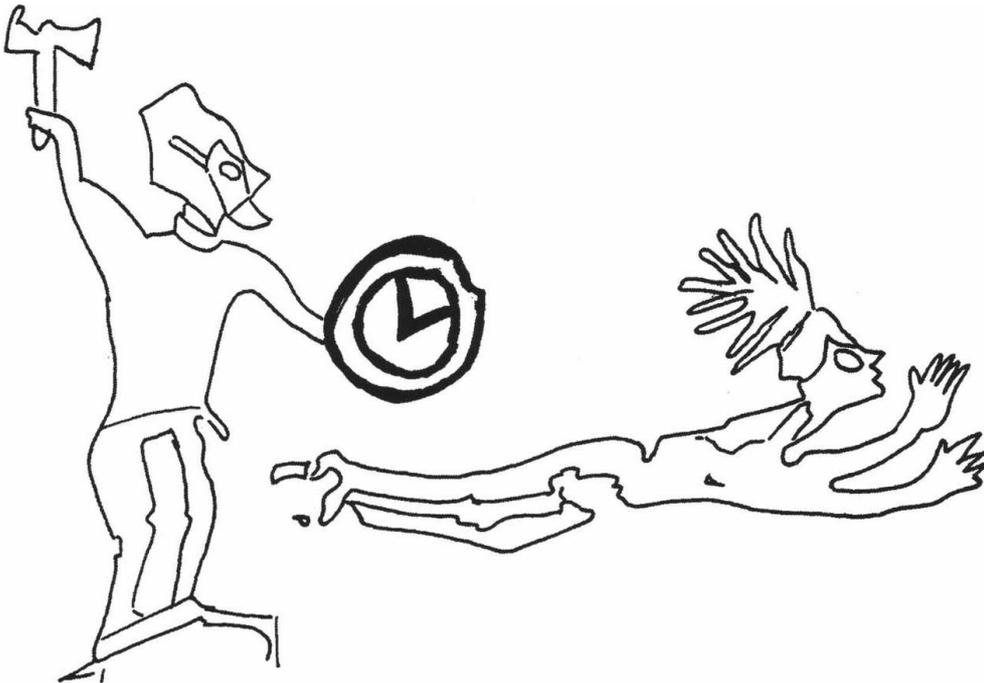
### La contribution de la décoration à la chronologie des haouanet

- 50 Une des questions les plus délicates que posent les haouanet est celui de leur chronologie qu'il faut tenter d'étudier la plupart du temps en l'absence de mobilier funéraire original, les tombes ayant toutes été violées, sans doute pour beaucoup d'entre elles dès l'antiquité. On a bien trouvé des tessons de céramique datables autour de certaines tombes, et très récemment du matériel s'échelonnant de la fin du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle après notre ère dans quelques autres (également non scellées) à Latrech, mais comme l'indique leur inventeur ces éléments contribuent essentiellement à établir une période d'occupation des monuments et non à les dater eux-mêmes. De ce fait, et dans l'état actuel du dossier, la décoration pariétale reste une des rares sources d'information dont nous disposons sur la période de diffusion et d'occupation des chambres sépulcrales. Définir celle-ci à partir de représentations figurées, peintes ou

gravées, et d'éléments sculptés reste bien évidemment un exercice périlleux, tant sa relativité est grande et sa subjectivité toujours possible. Pour des raisons d'ordre technique, il est raisonnable de penser que le décor sculpté était réalisé en même temps que le creusement du haouanet dans lequel il était figuré. Par conséquent, quand on arrive à déterminer à quelle culture appartient ce décor, à partir de quelle période il a été en usage, et quand son emploi est tombé en désuétude, on peut proposer une fourchette de datation.

- 51 Prenons comme exemple un motif architectural bien connu, la gorge égyptienne, qui décore des haouanet d'El Guetma. Ce motif sculpté, dont le profil a évolué dans le temps et dans l'espace, est déjà présent sur des cippes du tophet de Carthage, datés du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle avant J.-C. S'il est encore employé avec des modifications dans des constructions comme le mausolée de Dougga, au <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle av. J.-C, il a totalement disparu des stèles puniques à cette époque. Cependant, il aurait encore été en usage dans des temples d'époque romaine, à Gightis, dans le Sud tunisien, dont celui de Mercure qui semble dater du Haut Empire. On constate ici combien la fourchette de datation, non seulement pour la période d'occupation des sépultures mais aussi, puisqu'il s'agit d'une sculpture en relief, pour celle du creusement des haouanet, reste large. Elle peut être resserrée si on tient compte d'un autre élément architectural. En effet, des niches, situées dans la même nécropole de haouanet, sont munies de pilastres surmontés de chapiteaux de type dorique. Or, l'emploi du chapiteau dorique à Carthage ne semble pas remonter plus haut que la fin du <sup>iv</sup><sup>e</sup> voire le début du <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle. L'ensemble des chambres étant de facture similaire, et ce type de décoration ne pouvant être ménagé qu'au moment de l'excavation de celles-ci, on peut suggérer sans prendre trop de risques qu'on les a vraisemblablement creusées entre le <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle et le début de notre ère, ce qui reste de toute façon imprécis.

Détail de la scène du Kef el Blida (relevé M. Longerstay).



- 52 En ce qui concerne le décor gravé et le décor peint, il faut tenir compte d'un paramètre qui complique la démarche. En effet, si rien ne permet d'affirmer que les gravures et les peintures n'ont pas été réalisées dans les moments qui suivirent l'excavation de la chambre, rien ne permet non plus de penser qu'elles l'ont toujours été. Des réaménagements postérieurs ont pu être apportés à l'occasion d'une réouverture due, par exemple, à un autre ensevelissement. D'autre part, il arrive fréquemment que des motifs ou des scènes culturellement diverses, couvrant ainsi de vastes périodes chronologiques, soient représentés ensemble dans un même hanout. Le problème de savoir s'ils sont contemporains les uns des autres se pose donc également. Il est possible aussi que des motifs propres à telle ou telle culture et dont l'origine remonte à une époque assez haute, aient pu continuer à être reproduits pendant plusieurs siècles. L'archaïsme provincial, évident en architecture, pouvait également intervenir dans le domaine de la peinture pariétale. C'est pourquoi la prudence s'impose lorsque l'on tente de résoudre le problème de la chronologie des sépultures à partir de la décoration peinte ou gravée.
- 53 Un certain nombre de motifs reproduits sur les parois des haouanet, à défaut d'apporter de grandes précisions chronologiques, servent surtout à déterminer un *terminus post quem*, voire un *terminus ante quem*, au moins pour l'exécution de la peinture. Ainsi, les chapiteaux éoliques qui décorent des chambres funéraires ne peuvent avoir été peints avant la fin du v<sup>e</sup> ou le début du iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C., période à partir de laquelle les Puniques ont commencé à les utiliser dans la décoration des stèles. Mais s'il sont apparus à la fin du v<sup>e</sup> siècle, ils se sont maintenus très tardivement dans certaines régions, puisque les exemplaires, dégénérés il est vrai, qu'on a découverts à Dougga, ont été datés de la moitié du i<sup>er</sup> siècle de notre ère. La représentation de mausolées turriformes sur les parois de haouanet ne peut avoir été réalisée avant l'apparition dans le paysage nord-africain des premiers édifices construits. Or, comme on sait que ceux-ci ont été édifiés au plus tôt à la fin du iii<sup>e</sup> siècle avant J.-C., cela nous donne également pour l'exécution de la peinture un *terminus post quem*. Mais si l'on peut considérer que le ii<sup>e</sup> siècle avant notre ère est la période de représentation pariétale des mausolées, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est celle du creusement du hanout dans lequel ceux-ci sont figurés.
- 54 On constate de grandes variations dans l'établissement de la fourchette de datation de la scène navale de Kef el Blida, comme on constatait de grandes différences dans son interprétation. On la place en effet entre la fin du deuxième millénaire avant J.-C. et le deuxième siècle de notre ère. Parmi les dernières propositions qui ont été faites en matière de chronologie et qui restent, comme toutes celles qu'on a pu formuler, des hypothèses assez fragiles, deux retiennent une datation haute pour la réalisation de la peinture. Dans un cas, on la situe au plus tard au vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; dans l'autre, en s'appuyant sur un certain nombre d'éléments du décor qui se rattacheraient plutôt à une période archaïque, on suggère que son exécution n'a pu avoir lieu après le vii<sup>e</sup> siècle avant J.-C. D'autre part, en partant du principe que l'influence culturelle des Phénico-puniques est essentielle dans la réalisation de la peinture, c'est le iii<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qui a été proposé récemment par un autre érudit qui considère par ailleurs que "la datation de cette fresque reste une question posée". Il faut bien dire que cette question reste posée pour la plupart des scènes et motifs peints, gravés ou sculptés qui ornent les parois des haouanet, comme reste posée celle de leur interprétation. Même si certaines tentatives d'interprétation et de datation de ces décors sont fort

séduisantes, et s'il est sans doute nécessaire d'essayer de comprendre en procédant par comparaison et par analogies avec des traditions culturelles et funéraires voisines, on reste essentiellement ici dans le domaine des hypothèses.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Pour la bibliographie antérieure à 1960, on se reportera à CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie Monuments et rites funéraires*, Paris, AMG, 1961, p. 573-605.
- BEN YOUNES H., "Les tombes rupestres (haouanet du Jbel Sidi Zin)", *Bull. des Trav. de l'INAA*, 4, 1991, p. 83-88.
- BISI A.-M., "Le influence puniche nella religione libica, la gorfa di Kef el Blida", *Studi e materiali d'istoria délie religione*, t. XXXVII, 1966, p. 85-112.
- CINTAS P., *Éléments d'étude pour une Protohistoire de la Tunisie*, Paris, PUF, 1961.
- CAMPS G., "A propos d'une étude sur la Protohistoire de la Tunisie", *Libyca*, t. XI, 1963, p. 295-306.
- Id., *Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 1974.
- Id., "Protohistoire de l'Afrique du Nord. Questions de terminologie et de chronologie", *REPAL* 3, 1987, p. 43-61.
- Id., "Le coq et la coquille", *Bull. du Comité des travaux historiques*, t. XXII, 1987-1988, p. 35-48.
- CAMPS G., GRAGUEB A., HARBI-RIAHI M., M'TIMET A. et ZOUGHLAMI J., *Atlas Préhistorique de la Tunisie*, 1, "Tabarka", 2, "Bizerte", 7, "Le Kef", Rome, 1985, *passim* ; 3, "Cap Bon", 5, "Tunis", 6, "La Goulette", Rome, 1987, *passim* ; 4, "Souk el Arba", Rome, 1989, *passim* ; 9, "Sousse", 1992, *passim*.
- FANTAR, Mh. H. *Eschatologie phénicienne punique*, Tunis, 1970.
- Id., "Présence punique et libyque dans les environs immédiats d'Aspis", *CRAIBL*, 1988, p. 502-518.
- Id., "La décoration peinte dans les tombes puniques et les haouanet libyques de Tunisie", *Africa*, t. X, 1988, p. 28-49.
- FERCHIOU N., "Le paysage funéraire préromain dans deux régions céréalières de Tunisie antique (Fahs-bou-Arada et Tebourba-Mateur)", *Antiquités africaines*, t. XXIII, 1987, p. 13-70.
- Id., "L'architecture préromaine d'Uzali Sar (Henchir Djal), Tunisie", *REPPAL*, 4, 1988, p. 217-220.
- FERRON J., "Le mythe solaire de la résurrection des âmes d'après la peinture funéraire de Kef el Blida", *Archeologia*, janvier-février, 1969, p. 52-55.
- GHAZI M., "Les haouanet d'El Harouri", *REPAL*, 3, 1987, p. 229-251.
- GHAZI M., *Les haouanet de Sidi Mohamed Latrech*, INP, Tunis, 1999, 247 p.
- GHALIA T., "Approches du paysage antique de la vallée de l'oued Sejenane", *Bull. des Travaux de l'INP*, 1990, p. 37-41.
- LANCEL S., *Carthage*, Paris, Fayard, 1992.

- LONGERSTAY M., "Haouanet : quelle définition ?", *REPAL*, 1, 1985, p. 157-167.
- Id., "El Guetma, rencontre de deux civilisations", *REPAL*, 2, 1986, p. 339-356.
- Id., "A travers l'exemple de Ben Yasla, les haouanet de Tunisie et le problème de leurs relations avec les monuments similaires du reste du Bassin méditerranéen", *Gli intercambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea*, Amalfi, 1983 (1986), p. 181-190.
- Id., "Les peintures rupestres des haouanet de Kroumirie et des Mogods : aspects techniques et répertoire iconographique", *Revue archéol. de Picardie*, t. I, 1990, p. 119-132.
- Id., "A propos de l'influence grecque sur les peintures pariétales de Kroumirie-Mogods", *Actes du II<sup>e</sup> Congr. intern. d'Études grecques et arabes*, 1985 (1991), p. 273-285.
- Id., "Les représentations picturales de mausolées dans les haouanet du Nord-ouest de la Tunisie", *Antiquités africaines*, t. XXIX, 1993, p. 17-52.
- Id., "Les haouanet état de la question", *VI<sup>e</sup> colloque intern. sur l'Afrique du Nord antique et médiévale*, Pau, CTHS, 1993, p. 33-53.
- Id., "La pluralité des influences culturelles dans la décoration des haouanet", *Congr. intern. multilinguisme et pluralité des cultures dans le Maghreb arabe et berbère*, Amalfi, 1995 (à paraître).
- PEYRAS J., *Le Tell nord-est tunisien dans l'Antiquité. Essai de monographie régionale*, Paris, CNRS, 1991.

## INDEX

**Mots-clés** : Archéologie, Libyque, Peinture, Préhistoire, Sépulture, Sculpture